



DELIBERATION N° 143_DE 19112020

DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales,

Le dix-neuf novembre deux mille vingt à dix heures au CDG66, 35 bd de St Assiscle-Centre Del Mon – salle de conférence- 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le **12 novembre 2020** sous la présidence de M. Robert GARRABE,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 23

-Nombre de membres votants: 27

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents :

Collège des communes affiliés

M. Robert GARRABE, Président sortant,

M.PLA Raymond, M.GOT Alain, M.PAILLES Roger, M.BILLES Jean-Paul, M.VILA Jean, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M.NIFOSI Christian, M.PORTEIX Yves, M.OLIVE Robert, M. REMEDI Bernard, M.TAHOSES Antoine, M.CHAMBON Jean Louis, M.GARSAU Jacques, M. SOLE Jean-Michel, M.THIBAUT Jean Jacques,

Représentés ayant donné pouvoir

M. CALVET Guy à M.GARRABE Robert

M.PIQUET Philippe à M. TAHOSES Antoine,

M.GALAN Bruno à M. GARSAU Jacques

Collège des établissements affiliés

M. ROIG Fernand, M. PUIG Louis, M. LOPEZ Jean-Jacques

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

Représentants des Etablissements publics adhérents

Représentés ayant donné pouvoir

Mme BEFARRA Damienne à M. PLA Raymond

Absent excusé :M.RALLO François

Représentants titulaires de la Ville de PERPIGNAN

Mme BACH Marie

M.DUSSAUBAT François

Représentants titulaires du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

Mme SADOURNY Marie-Pierre

M. LACAPERRE Rémi

Personnalités invitées :

M. Franck FRANCERIES, Directeur du Centre de Gestion 66

Mme Stéphanie LEAL-BERNARD, Directeur adjoint

M. Jean-Marie BIERME, Responsable du Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale, absent excusé

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20201119-143-DE
Date de réception préfecture :
24/11/2020

DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRESIDENT

Le Président rappelle que l'article 27 du décret 85-643 modifié du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, liste les compétences du Conseil d'Administration.

Celles énoncées au 3ème alinéa relatives aux décisions en matière :

- d'emprunts,
- d'acquisitions,
- d'échanges et aliénations de biens immobiliers,
- de prises et cessions de bail supérieur à 3 ans,
- de marchés de travaux, de fournitures et de services,
- d'acceptation ou refus des dons et legs,
- de fixation des effectifs du centre et des conditions de leur emploi,
- de conventions passées avec des collectivités non affiliées ou d'autres centres de gestion en application des 3 premiers alinéas de l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984,

peuvent lui être déléguées en totalité ou partie, par application des dispositions de l'article 28 du même décret qui fixe également les modalités d'exercice de cette délégation.

Appelé à se prononcer,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

Considérant qu'il convient de faciliter le fonctionnement quotidien des services de l'établissement,

A l'unanimité,

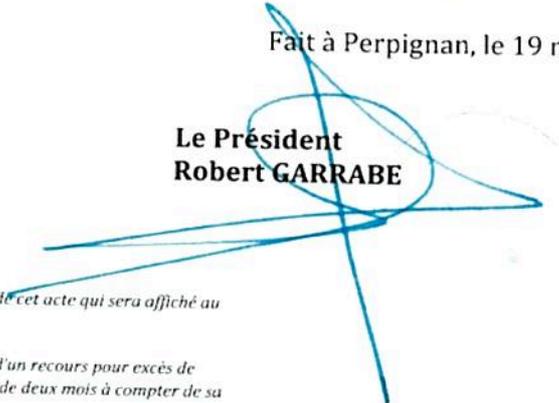
DONNE délégation au Président pour l'ensemble des domaines indiqués au 3ème alinéa de l'article 27 du décret 85-643 modifié.

Conformément aux dispositions de l'article 28 précité, le Président rendra compte au Conseil d'Administration des décisions prises au titre de cette délégation dès la plus proche réunion de celui-ci.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Fait à Perpignan, le 19 novembre 2020

**Le Président
Robert GARRABE**



Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/affichage.

Affiché le 24-11-20

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20201119-143-DE
Date de réception préfecture :
24/11/2020